



Le tumulus-cromlech 1 de Pittare

Jacques Blot

► To cite this version:

Jacques Blot. Le tumulus-cromlech 1 de Pittare. Munibe. Ciencias naturales, 1978, 30 (4), pp.181–188. hal-02466743

HAL Id: hal-02466743

<https://univ-pau.hal.science/hal-02466743>

Submitted on 11 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le tumulus-cromlech I de Pittare - Compte-rendu de fouilles -

Jacques BLOT*

I. CIRCONSTANCES DE DÉCOUVERTE:

L'ensemble archéologique du col de Pittare, dit aussi «col des Poiriers» a été découvert par les frères Pierres et Hendi DOP en 1936, puis publié par J. M. de Barandiaran (1) en 1947. Ce dernier décrit quatre tumulus (I à IV), auxquels nous devons ajouter deux autres monuments découverts lors de nos prospections de 1969 (V et VI, de dimensions beaucoup plus modestes que ceux déjà inventoriés.

Tout récemment a été creusée une route forestière rejoignant la région du Lac de Xoldokogaña aux forêts du versant Est du Col, dominant la Bidassoa. Le premier passage du bulldozer a pratiquement fait disparaître le tumulus n.º V, et par moitié arasé le tumulus n.º VI. Connaissant la capacité de destruction d'un tel engin, nous avons estimé préférable de procéder avant le deuxième passage à une fouille de sauvetage sur l'un des plus menacé parmi les trois monuments restants en bord de route. Notre choix s'est porté sur le tumulus n.º I. Autorisation nous fût accordée très aimablement par Mr. Belouqui, maire de Biriato et la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine informée de la situation.

II. Situation - Contexte archéologique:

Coordonnées:

Coordonnées géographiques:
 Carte IGN 1/25.000

Espelette 1-2
 271,325 - 121,120
 Altitude 320 m.

Coordonnées cadastrales:
 Commune de Biriato (Labourd)
 Fouille 1: Section C;
 parcelle n.º 2.

Contexte géographique:

La dépression actuellement occupée par le lac de rétention artificiel de Xoldokogaña est entourée par toute une série de collines affectant une disposition d'ensemble en U ouvert au Nord-Nord Est, et s'étendant des monts Galbarioa et Xoldokogaña au Nord-Ouest, vers les Monts Faaléguy et Mandalé au Sud, et Mokoa au Sud-Est. La limite Est peut en être marquée par la vallée du ruisseau «Ibardinko-Erreka» qui naît au col d'Ibardin, et, à l'Ouest-Sud Ouest, par vallée de la Bidassoa.

Il s'agit en fait d'un ensemble de pâturages de faible altitude (350 m en moyenne) sillonnés de multiples pistes pastorales. De nombreux cols permettent une communication aisée de part et d'autre de ce relief montagneux, tel le col de Barzeleku, le col des Joncs, le col de Pittare (ou des Poiriers), le col d'Osin.

Au col de Pittare convergent les pistes, aussi bien dans le sens Est-Ouest (du lac à la Bidassoa) que dans le sens Nord-Sud (du mont Xoldokogaña au col d'Ibardin). On y jouit d'une vue splendide sur toute la côte jusqu'à l'horizon, au Nord-Est: sur le massif montagneux des Trois-Couronnes, au Sud-Ouest.

Contexte archéologique:

Il n'est pas étonnant que ces pâturages fort proches des habitats de plaine et d'accès

(*) Membre du Centre de Documentation Archéologique d'Arthous (40). Correspondant de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. St. Jean de Luz 64500.

extrêmement aisé, aient été utilisés depuis les temps les plus reculés.

En témoignent les très nombreux vestiges qui en jalonnent pistes et cols, et nous ne ferons que citer ces chiffres évocateurs pour un secteur de dimensions aussi modestes (3 kilomètres sur 2...):

17 dolmens, 6 cromlechs, 6 tumulus.

Lieu de halte à un croisement de pistes, nécropole, le col de Pittare apparaît bien comme un site particulièrement privilégié.

III. DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE ARCHÉOLOGIQUE AVANT LES TRAVAUX ROUTIERS:

Six monuments étaient donc groupés dans ce col de part et d'autre des pistes qui y convergent (fig. 1) tous édifiés en terrain plat. On notait cependant une différence entre les tumulus I, II et III groupés au Sud-

Ouest du col, et les autres vestiges de taille plus modeste, et plus «à l'écart», semble-t-il, des trois premiers cites.

—Le Tumulus I (qui nous occupe ici). Cinq dalles visibles dans le secteur Ouest délimitaient un tertre de 9 m de diamètre pour 0m 90 de haut. Quelques autres pierres apparaissaient par endroits sous la couverture herbeuse.

—Le Tumulus II, à deux mètres au Sud. Diamètre de 11 m pour 0m 90 de haut. De nombreuses pierres se devinent à sa périphérie dans la moitié Nord.

—Le Tumulus III, à deux mètres à l'Ouest du précédent, d'aspect similaire avec vestiges d'un péristalithe encore assez visibles. Il mesure 9 m de diamètre pour 0m 70 de haut.

Retenons la proximité de ces trois monu-

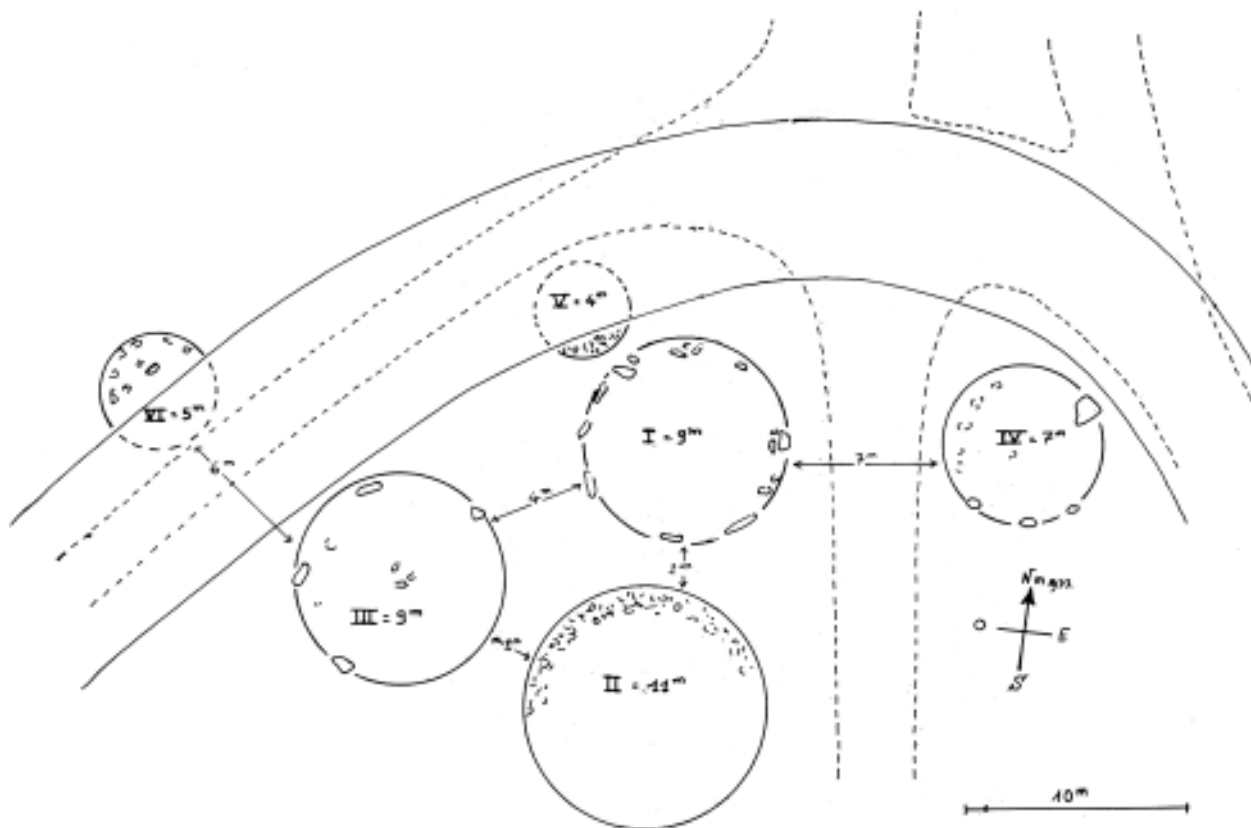


Fig. 1. En pointillé: le tracé des anciennes pistes pastorales.
— En trait plein: le passage du bulldozer.

ments d'apparences et de dimensions sensiblement identiques.

— **Le Tumulus IV**, à environ 7 m à l'Est du premier; monticule pierreux fort délabré 7 m de diamètre pour 0m 40 de haut. Un gros bloc pierreux est visible dans le secteur Nord-Est.

— **Le Tumulus V**, était beaucoup moins visible, même avant le passage du bulldozer, et se présentait sous la forme d'un monticule de 4 m de diamètre pour 0m 30 de haut, de structure essentiellement pierreuse. Il a été rasé dans sa moitié Nord, et broyé dans sa partie restante par le passage de l'engin...

— **Le Tumulus VI**: Légèrement à l'Ouest. Cinq mètres de diamètre, trente centimètres de haut, ce tumulus pierreux a été lui aussi rasé dans sa moitié Sud, et broyé dans sa partie Nord...

IV. CONDITIONS ET RÉSULTATS DE LA FOUILLE:

Etant donné l'importance du travail à effectuer, nous avons été heureux de pouvoir disposer d'un personnel aussi nombreux que dévoué. Nous voudrions témoigner ici notre reconnaissance aussi bien aux Scouts de France qu'à l'Association Lauburu, aux Jeunes Historiens de France, et à tous les autres bénévoles qui ont contribué par leur excellent travail à mener à bien cette fouille de sauvetage. Nous ne saurions oublier Monsieur R. Arambourou du C.N.R.S., dont la présence nous est toujours aussi précieuse...

A) Conditions et Techniques de la fouille:

- Au niveau du périlalithe (Fig. 2)

Nous avons procédé dans le quart Ouest

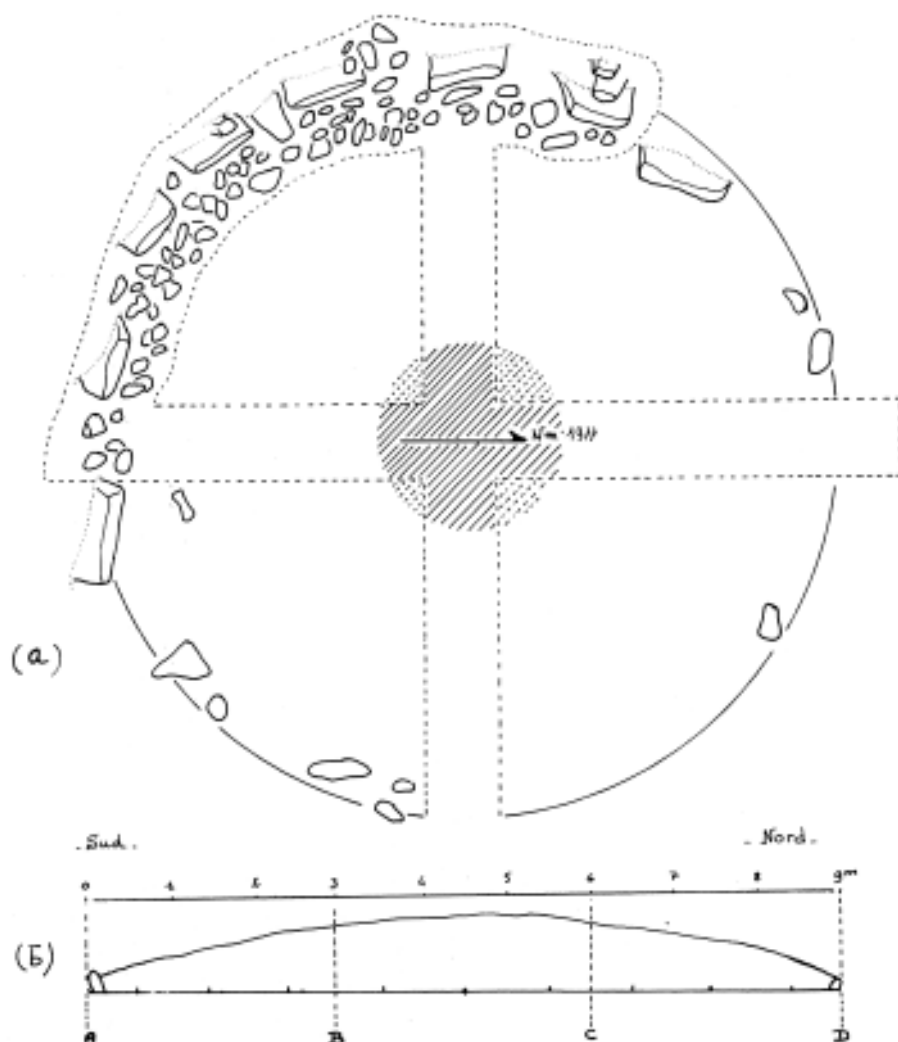


Fig. 2.
a) vue en plan.
Au centre, en hachuré, l'aire circulaire de dispersion principale des charbons de bois.
En pointillé: délimitation des travaux au niveau du périlalithe et des tranchées.
b) vue en coupe.
Selon l'axe Nord-Sud.

Sud-Ouest au dégagement du péristalithe, mettant ainsi à jour la structure intime de celui-ci, et ses rapports avec la région tumulaire par lui circonscrite.

— **Au niveau du tertre lui-même** (Fig. 2)

Deux tranchées perpendiculaires ont été aménagées. Le premier dans le sens Nord-Sud, de la périphérie vers la centre, et de la superficie en profondeur. La région centrale en particulier a été étudiée par un décapage en surface progressif.

Les résultats ainsi obtenus ont été confirmés par une deuxième tranchée menée dans le sens Est-Ouest et selon la même technique. Nous avons prolongé vers le Nord la première tranchée, à l'extérieur du monument afin d'étudier la stratigraphie du terrain environnant.

A l'issue des travaux, il a été procédé à la remise en place de la totalité des pierres et des terres enlevées, afin de redonner au monument (et au site), son aspect extérieur primitif.

B) Les résultats de la fouille:

a) **Le péristalithe** (Photo 1; Fig. 2 et 3)

Il est formé de grandes dalles de grès local, de 1m x 1m pour 0m 30 d'épaisseur, profondément enfoncées dans le sol (environ 0m 80). Elles s'appuient sur des blocs de calage disposés à l'extérieur et à leur base. Ces dalles sont obliques par rapport à l'horizontale; ceci tient vraisemblablement à la pression exercée par la masse du tertre, qui les repousse vers l'extérieur, dans leur partie supérieure.

On note un espacement régulier entre chacune d'elles, d'environ 30 à 40 centimètres.

L'ensemble du péristalithe a servi de contention à l'énorme massif de blocs qui constituent le tertre (64 tonnes environ...). Certains de ces blocs ont cependant réussi à glisser par endroits, dans les intervalles entre les dalles.

b) **La région tumulaire:**

Elle se présente, en coupe, comme un énorme amoncellement de blocs pierreux assez grossièrement disposés dans l'ensemble. Certaines remarques sont toutefois possibles.

Considérons la coupe AD effectuée selon l'axe N.S. (Fig. 2). Nous pouvons y distinguer 3 secteurs, mesurant chacun 3 mètres:

— Les secteurs AB et CD correspondent à la région périphérique du tumulus.

— Le secteur BC concernant la région centrale.

Le secteur périphérique (Fig. 3 et 4, secteur AB et CD)

On peut noter, de la superficie à la profondeur:

— Une fine couche de terre végétale d'environ dix centimètres d'épaisseur, recouvrant uniformément le massif pierreux.

— Celui-ci est formé de blocs de grès local souvent volumineux (de 30 à 40 kg pour certains...) empilés sans ordre apparent jusqu'à une profondeur d'environ 10 centimètres par rapport au niveau actuel du sol environnant. Certains de ces blocs ont une structure en «nougat» (gabbro?)

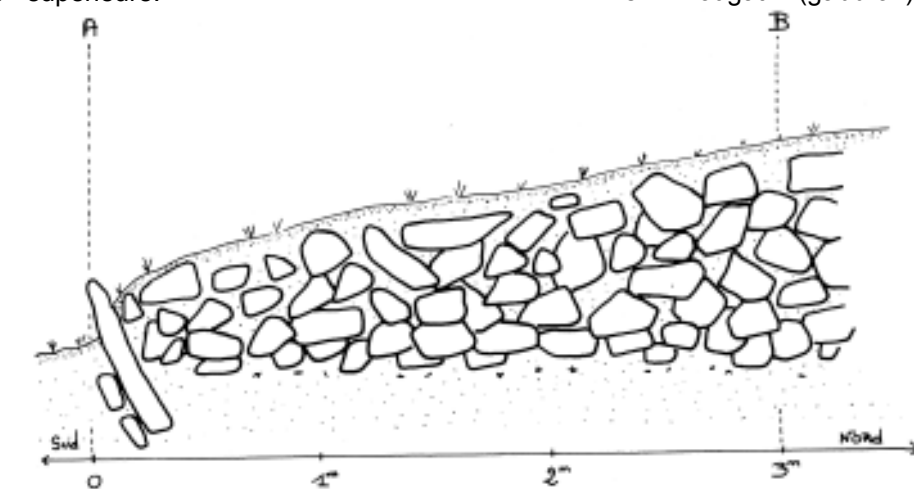


Fig. 3.

Fig. 3. Vue en coupe du secteur Sud de la coupe N. S. Noter la dalle du péristalithe (au Sud).



Photo 1.
Vue partielle du
péristalithe. Noter
l'alternance
régulière des
grandes dalles et
leur rôle de
contention des
blocs du terte.

—Ces pierres reposent sur un niveau d'argile plastique jaune. Il s'agit d'un argile de colluvionnement avec petits graviers provenant des pentes avoisinantes (nous sommes dans un col) et tout particulièrement du versant dominant le monument au Sud.

—A la partie inférieure du remplissage par les blocs (niveau - 102 - 104 par rapport au sommet du tertre), on trouve quelques particules de charbons de bois éparpillées sur le niveau argileux précité. Il ne semble pas que cette profondeur de — 104 cm ait été dépassée par les constructeurs du tertre et elle, peut donc être considérée comme le niveau de base.

Le secteur central (Fig. 5; secteur B.C.)

—Sous la mince couche de terre végétale, on retrouve le massif pierreux mais avec quelques nuances:

—En surface, ce sont plutôt des dalles plates, de grès, qui forment la couverture, et, plus en profondeur il y a prédominance du nombre de pierres du deuxième type (gabbro?) par rapport aux blocs de grès.

—A environ 0m 40 de la surface, nous avons trouvé une couche de petite blocaille de cette seconde sorte de pierre, aux éléments nettement plus petits que les blocs environnants; cette couche affectait une disposition grossièrement rectangulaire, allongée sur

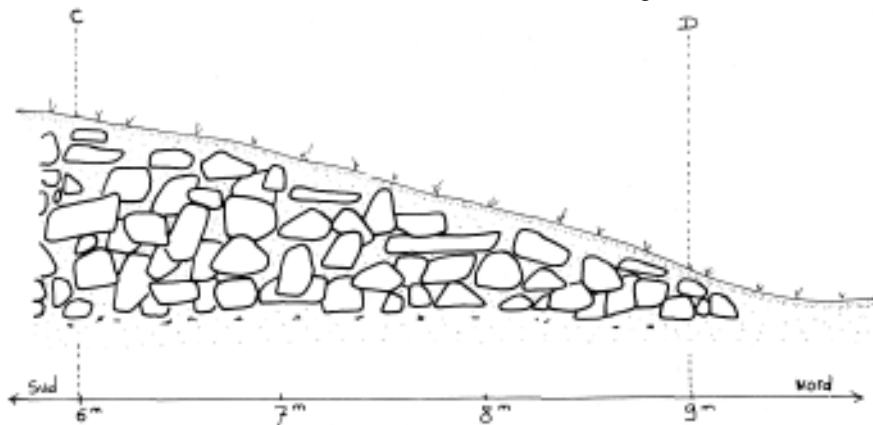


Fig. 4. Vue en coupe du secteur Nord de la coupe N. S. Elle passe ici entre deux dalles du péristalithe (au Nord).

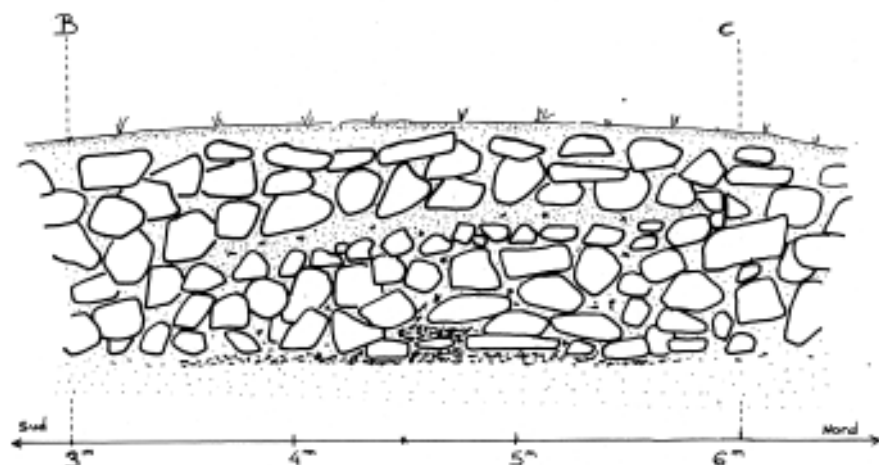


Fig. 5 Vue coupe du secteur central de la coupe N.S. Remarquer la couche de petite blocaille (à 0m 40) et la couche charbonneuse, à la base des blocs.

environ deux mètres dans le sens Nord-Sud pour 1m à 1m 50 de large dans le sens Est-Ouest. Elle était surmontée par une épaisseur d'argile jaune d'environ 15 à 20 centimètres dans laquelle étaient disséminées quelques particules de charbons de bois.

— Sous cette blocaille reprenait la disposition banale des gros blocs amoncellés sans ordre particulier avec, visibles entre eux, quelques fragments de charbons de bois. Toutefois, à environ 4m 60 à 4m 80 (en partant du sud), soit à une vingtaine de centimètres au Nord du centre géométrique (et à la base de l'amoncellement), on a pu noter une zone très limitée d'environ 0m 30 x 0m 20 remplie d'argile, évoquant un «espace réservé» parmi les blocs (espace qui aurait d'ailleurs pu en partie se «tasser» avec le temps).

— Enfin au niveau —104, à la base des blocs, nous avons retrouvé la couche des charbons mais beaucoup plus concentrés ici que dans la région périphérique. L'étude de la répartition des charbons de bois (certains de la taille d'un doigt) par les tranchées N.S. et E.O. a montré qu'elle intéressait une zone circulaire d'environ 2 m de diamètre (pour 2 à 3 cm d'épaisseur) centrée, semble-t-il sur l'«espace réservé» précédemment décrit. Quelques particules de terre rougie (ayant donc subi d'action du feu), se trouvaient mélangées par endroits aux particules carbonées.

L'aire circulaire de dispersion des charbons, à la base du monument, paraît avoir été limitée par des «pierres repérés» au-delà

desquelles ne se trouvent plus que des fragments très éparpillés, véritables «escarbilles».

C) Le mobilier:

Malgré un examen très attentif aucun mobilier n'a pu être mis en évidence (débris métalliques, ou de poterie, éclats de silex, perles, etc....). Par contre, les charbons de bois ont tous été recueillis pour datation au C14, et étude dendrologique. Cette dernière, effectuée dans les laboratoires de l'INRA a montré qu'il s'agissait de hêtre.

V. INTERPRÉTATION - DATATION - COMPARAISON:

La présence de charbons de bois à l'intérieur du monument, mais sans traces de foyer à proprement parler, in situ, nous laisse supposer que, comme pour les autres monuments déjà étudiés, l'incinération du (ou des...) défunt à eu lieu à quelques distance.

A) Essai de reconstitution du rite funéraire:

L'analyse stratigraphique nous amène à proposer les différentes étapes suivantes dans la construction du tertre:

— 1 — crémation du défunt sur un bûcher voisin.

— 2 — décapage du sol sur une aire circulaire d'environ 10 m de diamètre. Ce décapage a porté, semble-t-il, uniquement sur la couche de terre végétale comportant les racines, soit 15 à 20 centimètres d'épaisseur. Il y a eu ainsi mise à nu de l'argile jaune sous-jacente. (Un sondage poussé à plus d'un



Photo 2. Vue du secteur Sud de la tranchée N. S. Noter l'abondance et l'importance des blocs pierreux

mètre de profondeur ne nous a pas permis d'atteindre une limite naturelle à cette couche argileuse, fort épaisse donc).

— 3 — Une tranchée circulaire a ensuite été creusée jusqu'à une profondeur de 0 m 80 dans laquelle on a disposé, et régulièrement espacé, les grandes dalles du péristalithe avec, à l'extérieur, leurs blocs de calage.

— 4 — Des poignées de charbons de bois prélevées sur le bûcher funéraire voisin, avec quelques fragments de terre rubéfiée, ont été parsemés sur une aire circulaire centrale, d'un diamètre de 2 m environ. Peut-être quelques pierres «balises» ont-elles servi à délimiter, à rendre plus visible, cette aire de dispersion. Cependant des fragments ont été aussi répandus (plus ou moins volontairement) au-delà de cette zone sur toute la surface dégagée de terre végétale mais sans jamais atteindre, et de loin, la concentration centrale.

— 5 — Le temps suivant a consisté, après avoir comblé la tranchée du péristalithe, à édifier le tertre par amoncellement de gros blocs pierreux en ménageant au niveau — 40 la couche de petite blocaille recouverte d'argile. Des charbons de bois paraissent avoir été éparpillés irrégulièrement au cours de l'entassement des blocs.

— 6 — Enfin l'ensemble du monument a été recouvert avec la terre prélevée lors du décapage en surface initial: il semble même qu'on en ait prélevé, en plus, au voisinage immédiat du monument, comme le laisserait supposer une légère dénivellation visible tout autour du péristalithe (et tout particulièrement dans la région Ouest, où le phénomène de colluvionnement a été le moins marqué).

B) Datation du monument:

Du fait de l'absence totale de mobilier, la datation ne peut être envisagée que grâce aux résultats de l'étude du C14.

C) Comparaisons architecturales:

Encore, un monument à incinération... encore une variété architecturale. En fait, parmi toutes les tombes à incinération que nous avons déjà étudié, c'est encore le tumulus de Souhamendi III (2) qui se rapproche le plus de celui que nous avons exposé ici. Quelques différences cependant: pas de pé-

(2) J BLOT: «Le Tumulus de Zuhamendi III», compte-rendu de fouilles. Buletin du Musée Basque n.º 75, 1.º trimestre 1977.
«Tumulus de la región de Sare» (Labourd). compte-rendu de fouilles. Munibe. n.º 4, 1976, pp. 287-303.

ristalithe à Souhamendi III mais présence d'une ciste aménagée dans le massif pierreux central, ce qui paraît beaucoup moins net ici...

Ces deux monuments sont toutefois de conception très proche, et il sera fort intéressant de pouvoir comparer les datations obtenues pour chacun d'eux.

VI. CONCLUSION:

Le col de Pittare, avec ses six tumulus, se présente comme une véritable petite nécropole: mais ces monuments, quoique voisins, sont-ils contemporains?

Nous l'avons vu à Souhamendi, proximité

spatiale ne signifie certes pas proximité temporelle...

Cependant, à s'en tenir aux seules caractéristiques extérieures, morphologiques et dimensionnelles, fort semblables pour trois d'entre eux, nous n'excluons pas, précisément pour ces trois tumulus (I, II, III), la probabilité d'une certaine proximité dans le temps.

Enfin et surtout l'importance du travail nécessité pour amonceler 64 tonnes de pierres sur quelques charbons de bois, contraste, à nos yeux «modernes», avec la simplicité architecturale du monument ainsi réalisé.

Nous y verrions volontiers la parfaite illustration de «la foi qui soulève les montagnes»...

QUELQUES NOUVELLES DATATIONS AU C 14

Nous venons de recevoir de Gif-sur-Yvette quelques datations dues à l'amabilité de Mme G. Delibrias, et concernant des monuments déjà publiés:

- Le cromlech Errozaté III:
(Munibe año 29 - n.º 1-2 1977 p. 77-96)
Gif-sur-Yvette: 2330 $\pm$ 100 soit 380 AV.
JC ($\pm$ 100 ans).
- Le cromlech Errozaté IV :
(Munibe, ídem)
Gif-sur-Yvette: 2640 $\pm$ 100 soit 690 AV.
JC ($\pm$ 100 ans).
- Le cromlech Errozaté II:
(Munibe, ídem)
Gif-sur-Yvette: 2680 $\pm$ 100 soit 730 AV.
JC ($\pm$ 100 ans).
- Le cromlech Okabé n.º 6:
(Munibe, ídem)
Gif-sur-Yvette: 2370 $\pm$ 100 soit 420 AV.
JC ($\pm$ 100 ans).

Ces datations nous incitent à penser que les cromlechs Errozaté II et IV sont très probablement contemporains, alors qu'Errozaté III paraît de facture beaucoup plus récente, même en tenant compte de la marge d'erreur adoptée ($\pm$ 100 ans). Ces trois monuments, bien que tangents et d'architecture très voisine, représentent une «fourchette de temps» d'environ 5 siècles (au maximum).

Par contre, on notera la grande proximité dans le temps d'Errozaté III et... d'Okabé n.º 6.

Enfin l'étude dendrologique (Laboratoires de l'I.N.R.A.) des charbons de bois d'Okabé n.º 6 a révélé qu'il s'agissait très probablement de chêne (et peut-être pour certains échantillons, de châtaignier), ceci en accord avec les résultats publiés par René Goubault en 1935 à propos des analyses des charbons par lui recueillis en 1914 dans des cromlechs d'Okabé (vraisemblablement les n.º 11 et 12)